

CONSEIL GENERAL DE FULLY

MOTION POSTULAT RESOLUTION INTERPELLATION QUESTION

N°10005

Auteur(s) / Autrice(s) : Commission Urbanisme et Environnement

Titre : Néophytes envahissantes

Date : 18.08.2025

Développement :

La loi cantonale sur la protection de la nature, du paysage et des sites, la loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels et la loi cantonale sur l'agriculture et le développement rural prévoient toutes la lutte contre les néophytes envahissantes, en particulier les plantes invasives.

En 2010 a été rédigé un concept cantonal de lutte contre les plantes envahissantes les plus répandues ou problématiques en Valais. La stratégie cantonale met en avant une lutte préventive et une lutte active contre les espèces prioritaires. Elle est accompagnée d'un manuel de gestion destiné aux acteurs de terrain. La commission « Nature » de la Commune de Fully fournit également des fiches d'action.

La municipalité, par son triage forestier, fait un travail de longue haleine pour la sensibilisation de la population via sa brochure et la mise à disposition de plantes indigènes pour les privés et les collectivités publiques via sa pépinière. La lutte préventive va bon train.

La municipalité, par son service technique, a également effectué un travail remarquable pour l'entretien des chemins pédestres sur les coteaux notamment. Bien sûr après les chutes d'arbres d'avril, mais également par un fauchage régulier tout au long de l'été. Cependant, le long de ces chemins pédestres, on rencontre de nombreuses plantes envahissantes. La lutte active ne semble pas optimale.

Les néophytes sont dangereuses pour la biodiversité, pour la protection contre les dangers naturels et certaines mêmes pour la santé.

La lutte est obligatoire et nécessaire. La position du Canton est très claire :

Peut-on renoncer à agir contre certaines espèces? Non

Peut-on renoncer à agir dans certaines régions? Non

Peut-on définir un seuil d'infestation supportable? Non

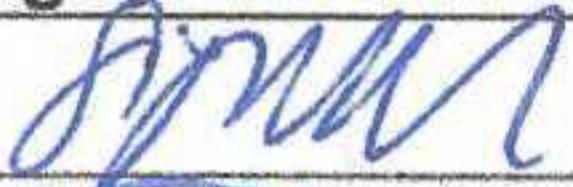
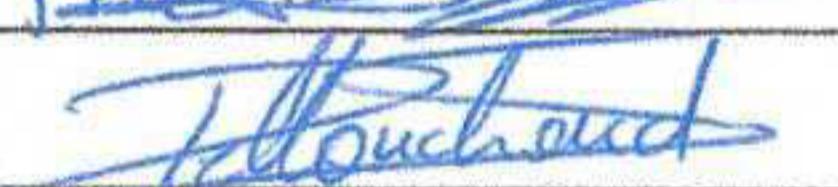
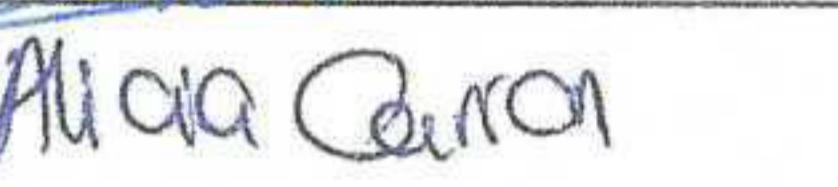
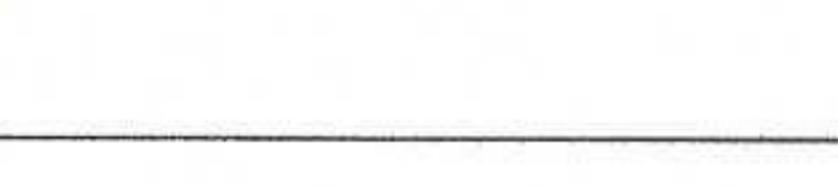
Questions / Propositions :

Où en est la stratégie de lutte communale active contre ces néophytes envahissantes ?

Premier/ère signataire : Mirca Sigrist

*Prochains signataires au verso

Titre : Néophytes envahissantes

Autres signataires :	Groupe :	Signature :
Mirca Signat	le Centre	
SANDRINE GEX	le CENTRE	
Anessa Jacquemai	PLR	
Berlier Haugereux	PLR	
Adrien Pinho	MISE	
Théo Dorsaz	PLR	
Simon Pellochard	UDC	
Alicia Carron	MISE	
s		

A remplir par le bureau :

Date de dépôt au bureau	22 - 08 - 2025
Date du plénum	23 - 09 - 2025
Résultat	<input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé
Détail du vote	Oui : Non : Abstention :
Réponse du Conseil communal / Date	